

ATTESTATION DE CONFORMITE DE TYPE

Direction générale de l'aviation civile

Direction de la sécurité de l'Aviation civile

Codification	Référence	Indice
EMS6	2015-III	Indice A

Vu l'arrêté du 18 janvier 2007 modifié relatif aux normes techniques applicables aux SSLIA sur les aérodromes,

Vu la demande formulée par la société Eau et Feu, en date du 20 février 2015,

Vu les résultats concluants des PV d'essais en laboratoire référencés n° PN 13 9392-3 du 30 avril 2014 (CNPP) et n° 2013-F-5197/eau 51 du 04-11-2013 (MPA Dresden),

la présente attestation de conformité de type, référence 2015-III Indice A, est délivrée à la société :

EAU & FEU
Rue Aloys Sennefelder
51683 REIMS CEDEX 2
FRANCE

pour l'émulseur SSLIA suivant :

- Appellation commerciale : **TRIDOL S6B**
- Concentration d'emploi : **6 %**
- Codification : **EMS6**

Cette conformité est appréciée par rapport aux spécifications techniques communes *Emulseurs SSLIA* approuvées par arrêté interministériel du 23 avril 2004.

La présente attestation est valable pour une durée de 5 ans pour les lots d'émulseurs déclarés du même type par le fabricant, produits et étiquetés dans le respect des conditions présentées lors de la demande et pour lesquels la composition, ainsi que les caractéristiques et les performances au feu (voire fiche jointe en annexe) correspondent à celles des lots de référence testés.

Le bénéficiaire de la présente attestation appose le logo de conformité « SSLIA » sur les lots destinés aux aérodromes français et en assure la traçabilité.

Fait à Paris, le **20 NOV. 2015**

Pour le ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie

Le directeur adjoint
aéronautique et navigation aérienne



Didier SERRANO

Direction de la Sécurité
de l'Aviation Civile
50, rue Henry Farman
75720 Paris cedex 15
Tél : 01 58 09 43 66



DSAC